

Coeur de Savoie élabore son plan de mobilité

Cœur de Savoie débute la définition de sa stratégie mobilité adaptée aux enjeux du territoire.

Compétente en matière de mobilité depuis juillet 2021, la Communauté de communes souhaite se doter d'une véritable feuille de route déclinée en actions concrètes, chiffrées et planifiées dans le temps.

L'élaboration d'un plan de mobilité simplifié, outil de planification volontaire, permettra aux élus de définir les stratégies et les actions à mettre en œuvre pour accompagner au mieux les habitants dans leurs déplacements du quotidien.

Ce plan de mobilité s'articulera autour de 4 grands piliers :

- les mobilités partagées (covoiturage, ...),
- les mobilités actives (vélos, marche à pied, ...),
- les transports publics,
- les mobilités solidaires.

L'accompagnement au changement de la population ainsi que la mobilité numérique ne seront pas oubliés et viendront s'interfacer avec ces 4 grandes thématiques.

Cette démarche se veut participative et associera tous les acteurs du territoire. Des réunions et ateliers de travail seront organisés tout au long du processus et des enquêtes en ligne permettront de questionner les habitants ainsi que les entreprises.

L'étude devrait durer 8 mois, le temps de définir des actions concrètes et réalisables répondant au mieux aux besoins de déplacements du territoire et de ses habitants.

Enquête population du 10 au 30 janvier 2023

Première étape de la concertation, une enquête à destination des habitants de Coeur de Savoie sera disponible sur le site Internet www.coeurdesavoie.fr du 10 au 30 janvier 2023, afin de recueillir les idées et les avis de la population en matière de mobilité sur le territoire.

